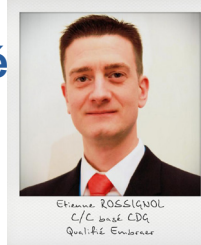
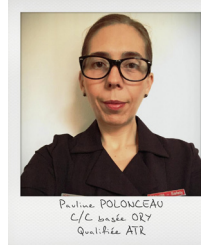


Compte rendu du Comité d'Entreprise HOP!



etienne@unachop.com
06.88.59.20.34



pauline@unachop.com
06.01.79.61.85



cedric@unachop.com
06.20.86.34.27



frederic@unachop.com
06.43.32.16.31

Flotte, charges avions et affrètements

À l'été 2019 la flotte en propre de HOP sera constituée de :



- 57 charges vives en propre (contre 59 annoncées sur HOPTÉAM en octobre 2018...)
- 15 charges en maintenance
- 4 charges en réserve d'exploitation
- 1 cocooning (joli mot pour dire que l'avion est bâché dans un coin)

Soit 77 avions comptabilisés par vos élus, sachant que parallèlement, la Direction annonce que la flotte totale s'élève à 83 appareils ... Difficile de s'y retrouver avec tous ces avions au sol pour différents motifs, et franchement pas très productif en terme de flotte... Pourtant **la Direction a la ferme intention de demander au PNC d'augmenter sa propre productivité de ... 19% !** Franchement, on marche sur la tête !

Le nombre d'affrètements externes a quant à lui baissé, passant de 15 à l'été 2018 (son climax jamais dépassé !) à toujours 7 cet été (3 CITY JET à CDG affrétés directement par Air France, 1 NTE/AMS repris par KLM CITYHOPPER, 1 AVANTI AIR sur le ORY/LDE, et AÉRO4M-REGOURD AVIATION en ERJ sur le LYS/LRT et le LRT/CDG et en ATR 42 sur le ORY/AUR.

Et si on faisait voler nos avions plutôt que de payer des affrètements et des frais de parking !

Mais selon la Direction, nous remontons bien en charge ! Enfin sauf 2 charges vis à vis du prévisionnel d'octobre 2018 (57 vs 59) car un simulateur est tombé en panne puis il a fallu rallonger les temps de formation... bref **la Direction à toujours une « bonne » excuse.**

Les travaux prévus à ORY par PARIS AÉROPORT avec réduction temporaire des capacités sont un bon prétexte pour suspendre ou « aménager » encore et toujours des lignes tel le ORY/UIP ou le ORY/NTE.

Mais in fine, c'est bien à cause de son prétendu manque de rentabilité, que la ligne ORY/IUP sera définitivement suspendue en septembre 2019, alors même que la Direction nous avait expliqué cet hiver qu'elle transférerait le LRT à CDG (en affrètement !) mais qu'elle conservait le IUP à ORY pour la desserte de la Bretagne... Là encore, **le TGV endosse le rôle de fossoyeur de ligne, mais la Direction oublie un peu vite les problèmes de régularité de certaines lignes liés aux désorganisations, au manque d'effectif, à l'entretien de la flotte, périmètres dont la responsabilité lui incombe.**

Le ORY/NTE sera quant à lui converti en TGV AIR : à nous de vous faire préférer le train...

Concernant CDG, la Direction a conscience que le programme était trop chargé à l'été 2018 et la découpe des rotations pour cet été adopte un schéma avec 33% de « repos normal » ce qui représenterait, aux dires de la Direction, le meilleur équilibre productivité avion / besoin en effectif PN.

Nous avons mis, quoi qu'il en soit, l'accent sur la pénibilité de certaines rotations telles que le 5/1 bi-classe BLD/CFE/HAJ, le 5/4/3 découché STR ou encore les rotations saisonnières Figari et Ajaccio qui terminent à Rouen ou Caen avec ensuite une MEP retour en taxi de 2h depuis Rouen et de 3h depuis Caen !

Nouveau nom, nouvelle direction, mais pour quel avenir... ?

Le nouveau DG Air France HOP est M. Pierre-Olivier BANDET en remplacement de M. Alain MALKA. Nous demandons sa présence au prochain CE afin qu'il nous expose le devenir et l'avenir qu'il ambitionne pour HOP. Pour le reste notre interlocutrice restera l'indéboulonnable Mme Martine SELEZNEFF.

Comme vous le savez, tous nos vols seront maintenant gérés par AF et nous ne serons plus qu'une simple compagnie aérienne affrétée sans aucun pouvoir décisionnel. HOP est devenue une société de service !



Intégration PS escale de Nantes et Lyon

L'intégration a été positive même si des problèmes ponctuels de management ont été remontés sur l'escale de Lyon. 10 salariés seraient dans l'attente d'un hypothétique PDV PS chez AF à l'occasion duquel ils pourraient faire valoir leur ancienneté Groupe. Leur salaire et leur ancienneté ont en effet été maintenus lors de leur transfert de HOP vers Air France.

Un précédent à étendre à la population PNC, si un tel scénario devait se produire un jour pour nous ?!

Point effectif PN

La Direction a décidé de supprimer de façon unilatérale la commission en charge de monitorer les effectifs PN !!!!! Les régimes totalitaires n'ont qu'à bien se tenir... Nous apprenons qu'au 31 décembre 2018 nous étions 775 PNC en CDI (416 HST et 359 CDC) plus 22 CDD (10 à CDG, 8 à ORY, 4 à LYS) dont certains depuis des années. **Qu'attend la direction pour les titulariser ?**

Nous rappelons également qu'aucun accord sur le E-learning n'a été signé et qu'il est inacceptable de continuer de recevoir des mails de HOP-TRAINING nous demandant de valider notre « parcours de formation » ou quoique ce soit d'autre ! Ceci relève du harcèlement professionnel ! **La Direction répond qu'elle n'est pas au courant de l'envoi de ces mails !**

Les chiffres 2018 qui fâchent !

Le résultat net 2018 du Groupe Air France s'établit -153 Millions d'euros.

Le résultat Courant Avant Impôt 2018 de HOP avoisine les -80 Millions euros.

Les résultats de HOP restent plombés en 2018 par des choix stratégiques et financiers que nous ne maîtrisons pas, mais à l'évidence, notre activité n'est pas la seule à être déficitaire.

PANORAMA (site de réservation de voyage AF) is back !

Pour les colos enfants, les réservations ne seront seulement ouvertes qu'au dernier moment, s'il reste de la disponibilité suite au positionnement des salariés AF. Pour rester informés, nous vous conseillons de vous inscrire à la newsletter de PANORAMA. Vous pouvez vous inscrire à la newsletter après avoir créé et vous être connecté à votre espace perso PANORAMA.



Pour les locations de vacances en revanche, elles sont déjà disponibles à la réservation en directe (patrimoine immobilier du CCE, voyages sur mesure, locations saisonnières) à des prix globalement avantageux, mais sans toutefois la subvention dont bénéficient les salariés AF.

Après deux Noël 2017 et 2018 en multi-sites (parcs d'attraction en 2017 et cirques en 2018), l'arbre de Noël 2019 se déroulera cette année sur le site unique de Paris, comme en décembre 2016.

Le Musée des Arts Forains à Paris sera ainsi privatisé de 10h à 16h pour les salariés de HOP et leurs familles.

Les élus du CE ont sollicité la Direction afin de faciliter la logistique des provinciaux qui souhaiteront monter à Paris pour cet arbre de Noël... Espérons que la Direction entendra notre demande...



Le futur est devant nous ! Soyez prêts à vous battre à nos côtés, et tous ensemble, pour NOTRE avenir !



Adhérez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

